



Réseau de transport d'électricité

« SAVOIE-PIEMONT » : LE PROJET SOUMIS A

ENQUETE PUBLIQUE EN JANVIER 2012

LUNDI 19 DECEMBRE 2011

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Marjorie BASTARD

04.27.86.30.23
06.68.98.27.76

POUR EN SAVOIR PLUS

www.rte-france.com

RTE Rhône-Alpes Auvergne
3 bis rue des Cuirassiers
69003 LYON

Communiqué de presse

Liaison électrique souterraine Savoie – Piémont : l'enquête publique démarrera le 3 janvier 2012

Le projet de liaison électrique souterraine entre la France et l'Italie sera soumis à enquête publique du 3 janvier au 6 février 2012. Cette étape permettra au public de s'informer sur le projet, en particulier le tracé proposé entre Sainte-Hélène-du-Lac et Modane (73).

33 communes sont concernées par cette enquête. Durant un mois, les personnes qui le souhaitent pourront consulter en mairie les dossiers de demande de déclaration d'utilité publique et faire part de leurs observations.

Depuis le poste électrique de Grande Ile (Sainte-Hélène-du-Lac), la liaison de 95 km (côté français) s'appuiera principalement sur l'autoroute A43 (70 km). Elle sera intégrée dans la galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus (6,5 km) pour passer le massif frontalier. Sur certains tronçons, le tracé empruntera ponctuellement d'autres infrastructures (routes départementales et communales, galerie hydraulique...), garantissant ainsi une insertion environnementale optimale de l'ouvrage.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur présentera un rapport décrivant le déroulement de l'enquête, synthétisant les observations du public et comportant ses conclusions et son avis motivé.

Le projet

Le réseau actuel d'interconnexion entre la France et l'Italie est saturé. Cette saturation nécessite d'augmenter la capacité d'échange et de secours mutuel entre les deux pays. C'est dans ce contexte que RTE et TERNA, son homologue italien, travaillent sur le projet de liaison électrique « Savoie-Piémont ». Plusieurs opportunités liées au territoire permettent aujourd'hui d'envisager la création d'une infrastructure souterraine :

- La maturité de la technologie du courant continu : cette technologie est en effet la seule qui permette aujourd'hui de mettre en souterrain des liaisons électriques de forte puissance sur de grandes longueurs. Ce choix nécessite l'installation, à chaque extrémité (côté français et côté italien) d'une station de conversion alternatif / continu, pour relier la liaison au réseau général, qui fonctionne en courant alternatif.
- La galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus : sa construction en parallèle du tunnel routier du Fréjus offre l'opportunité d'intégrer des câbles électriques pour traverser le massif montagneux et déboucher en Italie sans aucun impact environnemental.
- Les infrastructures linéaires existantes (autoroute, routes).

Les premiers travaux sont envisagés vers fin 2012 - début 2013.

Sommaire

I.	Le projet soumis à l'avis du public	4
II.	Quel bénéfice pour la Savoie ?	5
III.	Des choix technologiques adaptés au territoire	7
IV.	Localement, un minimum de nuisance	10
V.	Fiche mémo Savoie-Piémont	11
VI.	Lieux, jours et heures de permanence du Commissaire enquêteur	12
VII.	Liste des 33 communes concernées par le projet	14
VIII.	Carte du tracé	15

I. Le projet soumis à l'avis du public

» L'enquête publique : un mois pour s'informer sur le projet

Le projet de liaison électrique souterraine entre la France et l'Italie sera soumis à enquête publique **du 3 janvier au 6 février 2012**. Cette étape permettra au public de s'informer sur le projet, en particulier le tracé proposé entre Sainte-Hélène-du-Lac et Modane (73).

33 communes¹ sont concernées par cette enquête. Durant un mois, les personnes qui le souhaitent pourront consulter en mairie les dossiers de demande de déclaration d'utilité publique et faire part de leurs observations. **Des permanences en présence du commissaire enquêteur seront également organisées dans 15 communes².**

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur présentera un rapport décrivant le déroulement de l'enquête, synthétisant les observations du public et comportant ses conclusions et son avis motivé. La signature des déclarations d'utilité publique sera ensuite du ressort du Ministre en charge de l'énergie pour la liaison et du Préfet de la Savoie pour l'extension du poste électrique.

» Le tracé proposé

Depuis le poste électrique de Grande Ile (Sainte-Hélène-du-Lac), **la liaison de 95 km (côté français) s'appuiera principalement sur l'autoroute A43 (70 km)**. Elle sera intégrée dans la **galerie de sécurité du tunnel du Fréjus (6,5 km)** pour passer le massif frontalier. **Sur certains tronçons, le tracé empruntera ponctuellement d'autres infrastructures** (routes départementales et communales, galerie hydraulique...), garantissant ainsi une insertion environnementale optimale de l'ouvrage.

Voir carte en annexe

¹ Voir liste en annexe

² Voir liste en annexe

II. Quel bénéfice pour la Savoie ?

1. Savoie-Piémont : un projet qui contribue à la sécurité d'alimentation électrique régionale

En tant qu'entreprise de service public responsable du transport d'énergie électrique en France, RTE a pour mission d'assurer la sécurité de l'alimentation électrique sur l'ensemble du territoire, notamment la Savoie. Le projet Savoie-Piémont viendra compléter les projets d'optimisation du réseau de transport d'électricité existant :

- **L'installation d'un transformateur déphaseur au poste électrique de Saint André -La Praz**

Premier ouvrage de ce type installé sur le réseau 400 000 volts en France, cet équipement a pour fonction de mieux réguler les flux d'électricité sur le réseau.

Mis en service en août 2002, le transformateur déphaseur de Saint André - La Praz est un outil pour mieux exploiter le réseau 400 000 volts.

- **L'optimisation des lignes électriques existantes : le projet d'Optimisation du Réseau de Savoie (ORS)**

Pour sécuriser l'alimentation électrique régionale, RTE a lancé le projet ORS, centré exclusivement sur le renforcement des lignes existantes, sans création ni reconstruction d'ouvrages et sans impact paysager. L'opération, initiée en 2008, vise à améliorer les performances du réseau 400 000 volts des Pays de Savoie (+ 600 mégawatts) par la mise en place de câbles de nouvelle technologie (près de 200 km). La fin des travaux est prévue pour 2012.

Le réseau de transport d'électricité savoyard sera ainsi structuré pour répondre aux besoins sur le long terme.

2. Le chantier : une opportunité pour bénéficier de retombées économiques

Les travaux de construction de la liaison souterraine Savoie-Piémont démarreront vers fin 2012 – début 2013. Pour les territoires traversés, notamment la Maurienne, un tel chantier représente une véritable opportunité économique.

Ce chantier, qui s'étalera sur 4 campagnes de travaux de 6 mois, pourra faire appel à la main d'œuvre et aux entreprises locales (fourniture de béton, voirie...).

Les dépenses des personnes présentes sur le chantier seront également bénéfiques pour le secteur de la restauration et de l'hébergement.

Dans ce contexte, RTE s'est appuyé sur les expériences récentes en Savoie (descenderies³ du projet Lyon Turin Ferroviaire, galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus) pour mener un diagnostic des besoins générés par le chantier en matière de génie civil. Cette démarche a pour intérêt d'informer les acteurs économiques et les pouvoirs publics, leur permettant ainsi d'anticiper le chantier et les opportunités associées.

³ galerie inclinée destinée à l'analyse du terrain, puis au passage des engins qui creuseront le tunnel de la LGV Lyon-Turin.

III. Des choix technologiques adaptés au territoire

» Des liaisons d'interconnexion saturées

Les échanges d'électricité entre la France et l'Italie passent principalement par trois lignes à 400 000 volts Albertville - Rondissone et Albertville - Venaus.

Ces liaisons réunies, d'une capacité maximale de 2650 MW, sont exploitées en totalité la plupart du temps. Cette saturation nécessite d'augmenter la capacité d'échange et de secours mutuel entre les deux pays. C'est dans ce contexte que RTE et Terna travaillent sur le projet de liaison souterraine « Savoie-Piémont », qui reliera les grands postes électriques situés près de Chambéry et de Turin.



» Le choix d'une liaison en technologie souterraine et à courant continu

RTE et TERNA, gestionnaire du réseau de transport en Italie, ont opté pour un projet entièrement en souterrain afin d'optimiser son insertion dans l'environnement. Ce choix technique est aujourd'hui possible grâce à la maturité de la technologie du courant continu en souterrain pour les lignes électriques de forte puissance et de grande longueur.

Compte tenu de la longueur de la liaison à construire, environ 95 km côté français et autant en Italie, seule la technologie du « courant continu » est en effet envisageable. Ce choix nécessite par ailleurs l'installation, à chaque extrémité (côté français et côté italien) d'une station de conversion⁴ alternatif / continu, pour relier la liaison au réseau général, qui fonctionne en courant alternatif.

» Une série d'opportunités offertes par le territoire

Plusieurs opportunités liées au territoire permettent aujourd'hui d'envisager la création d'une infrastructure souterraine :

• La galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus

La construction d'une galerie de sécurité en parallèle du tunnel routier transfrontalier du Fréjus offre une opportunité naturelle d'intégration de câbles électriques pour traverser le massif montagneux et déboucher en Italie sans aucun impact environnemental. Dans cette perspective, RTE a signé, dès juillet 2009, un protocole d'accord avec la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF), pour une réservation de place au sein du génie civil de la galerie. Des dispositions comparables sont prévues du côté italien.

• **Les infrastructures existantes** (autoroute A43, routes – en particulier la D1006-, galerie hydraulique de Saint-Michel-de-Maurienne)

• Le poste électrique de Grande-Ile : point de raccordement idéal

Le poste de Grande-Ile, implanté sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Alpespace à Montmélian, s'est rapidement imposé comme le meilleur point de raccordement électrique d'une nouvelle liaison.

D'une part, il est suffisamment robuste sur le plan électrique pour accueillir une nouvelle liaison en courant continu. D'autre part, la présence de terrains non

⁴ Une station de conversion permet de transformer le courant alternatif en courant continu ou inversement.

urbanisés contigus au poste offre la possibilité d'y implanter la station de conversion, afin de convertir le courant continu en courant alternatif, et réciproquement.

La concertation avec les élus locaux et le syndicat mixte de la ZAC Alpespace a également pour objectif d'assurer une parfaite coordination avec les autres projets de la zone (extension de la ZAC, projet RFF).

Une réflexion sera également menée avec le syndicat mixte en vue de définir les modalités d'insertion de la future station de conversion.

Ce projet représente un investissement exceptionnel de l'ordre de 500 millions d'euros côté français.

IV. Localement, un minimum de nuisance

La création d'une liaison souterraine nécessite des travaux de génie civil :

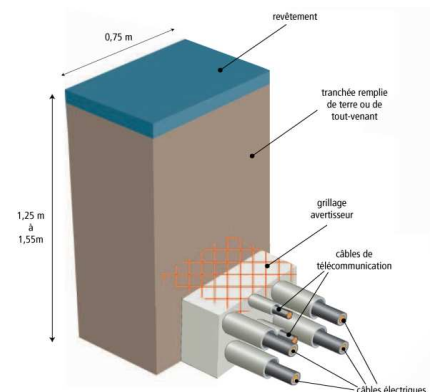
- > Ouverture de la tranchée
- > Mise en place de fourreaux
- > Déroulage des câbles
- > Remblayage et remise en état de la chaussée

Il s'agit d'un chantier mobile qui se fait à l'avancement.

Comme pour tout chantier de génie civil, ces travaux peuvent provoquer temporairement des perturbations : circulation d'engins, création d'aires de stockage de matériel...

RTE mettra en œuvre les dispositions nécessaires afin de réduire les contraintes pour les gestionnaires et les usagers des infrastructures empruntées, notamment en réalisant :

- les travaux sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute sur la majeure partie du tracé
- une tranchée réduite (largeur de 75 cm)



V. Fiche mémo Savoie-Piémont

- Longueur : 190 km, dont 95 km côté français
- Liaison à courant continu (320 000 volts) qui reliera les postes électriques situés près de Chambéry et de Turin
- Puissance : 1200 MW
- Un projet qui s'appuie sur des infrastructures existantes, notamment l'autoroute A43 et la galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus, pour réduire son impact environnemental

Planning du projet



VI. Lieux, jours et heures de permanence du Commissaire enquêteur

Mairie de Sainte Hélène du Lac:

- mercredi 4 janvier 2012 de 14 h à 17 h
- mercredi 11 janvier 2012 de 14 h à 17 h
- vendredi 3 février 2012 de 16 h à 18 h

Mairie de Hermillon:

- mercredi 1er février 2012 de 10 h à 12 h

Mairie de Châteauneuf:

- lundi 9 janvier 2012 de 8 h 30 à 12 h

Mairie de Aiton:

- jeudi 5 janvier 2012 de 14 h à 17 h 30

Mairie de Aiguebelle:

- jeudi 5 janvier 2012 de 8 h à 12 h

Mairie de Saint Jean de Maurienne:

- lundi 23 janvier 2012 de 9 h à 12 h

Mairie de Chamousset:

- mercredi 4 janvier 2012 de 9 h 30 à 11 h 30

Mairie de Bourgneuf:

- lundi 9 janvier 2012 de 14 h à 18 h

Mairie de Fourneaux:

- vendredi 6 janvier 2012 de 8 h à 12 h

Mairie de Modane:

- vendredi 6 janvier 2012 de 13 h 30 à 16 h 30
- lundi 30 janvier 2012 de 9 h à 12 h
- lundi 6 février 2012 de 9 h à 12 h

Mairie de Saint Michel de Maurienne:

- jeudi 12 janvier 2012 de 8 h à 12 h

Mairie de Le Freney:
- jeudi 12 janvier 2012 de 14 h 30 à 17 h

Mairie de Saint Martin la Porte:
- lundi 23 janvier 2012 de 13 h 30 à 17 h 30

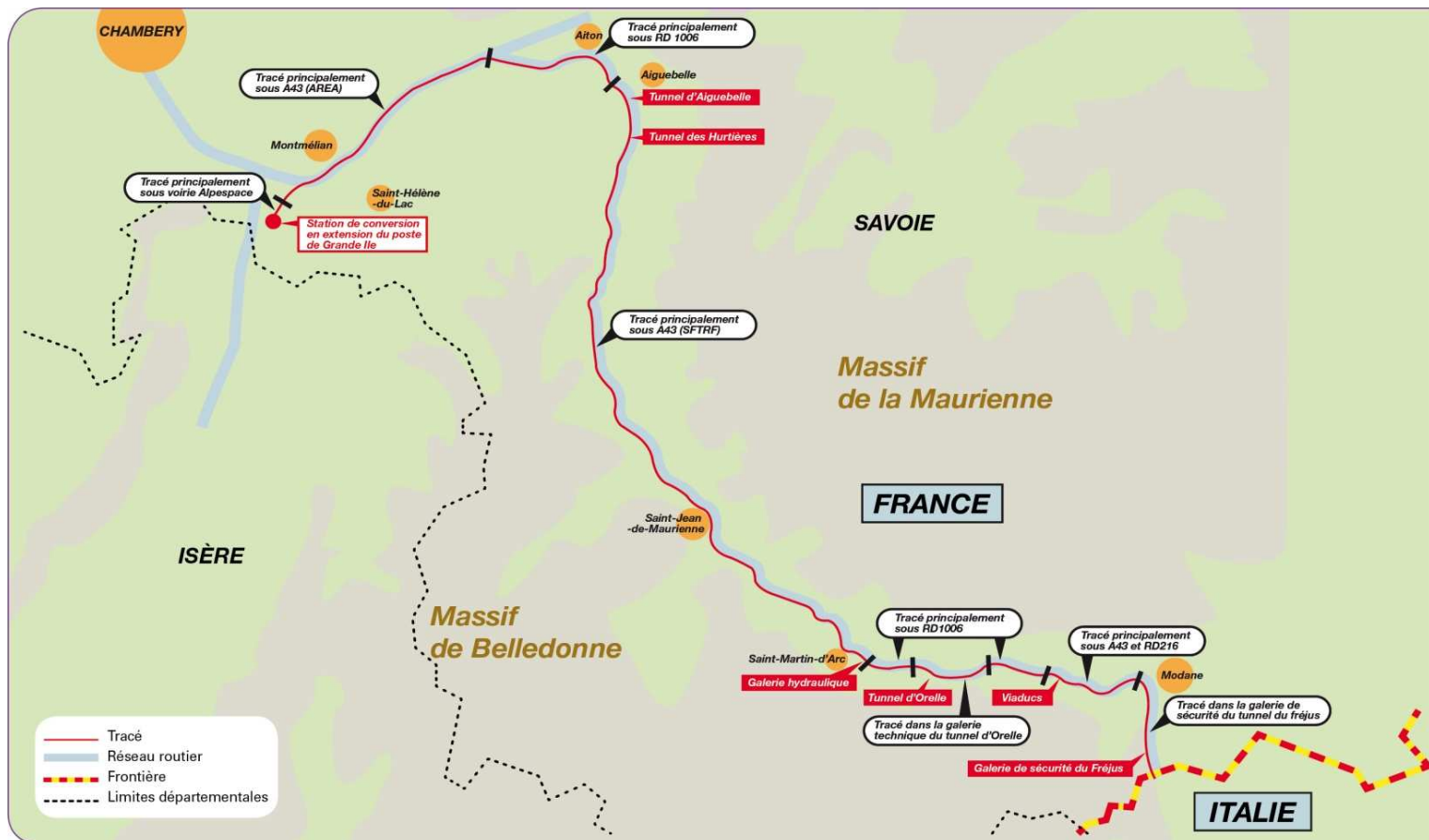
Mairie de Saint Etienne de Cuines:
- mercredi 1er février 2012 de 13 h 30 à 18 h

Mairie d'Orelle:
- lundi 30 janvier 2012 de 14 h à 17 h

VII. Liste des 33 communes concernées par le projet

Aiguebelle,
Aiton,
Bourgneuf,
Chamousset,
Châteauneuf,
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier,
Fourneaux,
Hermillon,
La Chambre,
La Chapelle,
La Chavanne,
Le Freney,
Modane,
Montgilbert,
Orelle,
Planaise,
Pontamaffrey-Montpascal,
Saint-Albanges-Hurtières,
Saint-Avre,
Sainte-Hélène-du-Lac,
Sainte-Marie-de-Cuines,
Saint-Etienne-de-Cuines,
Saint-Georges-des-Hurtières,
Saint-Jean-de-la-Porte,
Saint-Jean-de-Maurienne,
Saint-Julien-Montdenis,
Saint-Léger,
Saint-Martin-d'Arc,
Saint-Martin-de-la-Porte,
Saint-Michel-de-Maurienne,
Saint-Pierre-de-Belleville,
Saint-Rémy-de-Maurienne,
Villargondran.

VIII. Carte du tracé



Notre mission de service public

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE emploie 8 500 salariés. En Savoie, RTE gère 1 820km de lignes et 58 postes de transformation.

